

REGLES D'UTILISATION

Le logotype ne doit en aucun cas être modifié. Il est interdit de modifier les proportions des éléments, déformer le logotype, modifier la graisse de la signature, modifier la disposition des éléments ou les couleurs, ajouter des éléments au logotype, placer le logo couleur sur un fond non homogène ou coloré autre que celui défini par la charte.

| Logo | |
|---|--|
|  | <p>Il représente la signature de référence de la commune. Il est destiné à la communication institutionnelle de la collectivité (cartes de visite, papier en-tête, etc.).</p> <p>Il se compose de trois éléments indissociables : le picto « Aqüeduc » + le nom de la commune « Chaponost » + la mention « commune de ».</p> |
| Utilisations interdites | |
|  | <p>Déformation horizontale</p> <p><i>Les proportions définies par la charte doivent être respectées</i></p> |
|  | <p>Déformation verticale</p> <p><i>Les proportions définies par la charte doivent être respectées</i></p> |
|  | <p>Remplacement de couleur(s)</p> <p><i>Les couleurs définies par la charte doivent être respectées</i></p> |
|  | <p>Utilisation sur un fond non uniforme</p> <p><i>Le logo peut être employé en blanc uniquement sur un fond de couleur uni</i></p> |
|  | <p>Suppression de l'un des 3 éléments constituant le logo</p> <p><i>La structure du logo doit rester la même que celle définie par la charte : picto « aqüeduc » + nom « Chaponost » + mention « commune de »</i></p> |